



Notice explicative Standards pour les phrases de communication standardisées en quatre langues

1) Contexte

L'annexe II de la directive (UE) 2017/2397 dispose que les matelots (1.6) et les conducteurs (2.6) doivent être capables d'utiliser des « **phrases de communication standardisées dans les situations présentant des problèmes de communication** ».

Cette exigence de compétence essentielle est applicable aux membres de l'équipage de pont

- 1) au niveau opérationnel (OL, à savoir le matelot, le maître-matelot et le timonier)
- 2) au niveau de commandement (ML, à savoir le conducteur).

Les standards de compétence du CESNI détaillent les exigences en matière de compétences essentielles pour le niveau de commandement et le niveau opérationnel. La capacité à utiliser des phrases de communication standardisées fait partie des connaissances et aptitudes requises dans la colonne 2 des standards.

Exemple : « Le conducteur doit être capable de décrire une situation en utilisant les termes techniques et nautiques pertinents et de récupérer, d'évaluer et d'utiliser l'information se rapportant à la sécurité à bord ainsi qu'aux questions technico-nautiques. **Cela inclut l'aptitude à utiliser les phrases de communication standardisées.** ».

2) Méthodologie

En 2018, le CESNI a décidé de travailler sur des phrases de communication standardisées basées sur une **application gratuite pour téléphone mobile** développée par des écoles de navigation intérieure en Allemagne et aux Pays-Bas, appelée LE SINCP, développée dans le cadre du **projet INTERREG "Ler(n)ende Euregio"**. Cette application permet aux élèves **de lire et d'écouter des phrases standardisées en quatre langues (allemand, anglais, français et néerlandais)**. Les instituts de formation à la navigation intérieure (EDINNA) se sont engagés à utiliser ces phrases dans le cadre des formations dispensées en langue maternelle.

Ces phrases de communication standardisées qui peuvent être considérées comme une **recommandation** ont été élaborées **dans le respect des prescriptions de police et règles de radiocommunication** en vigueur.

3) Contenu des standards

Les phrases de communication standardisées sont un **outil destiné à faciliter la communication entre les membres de l'équipage de pont** au moyen d'un tableau à quatre colonnes de phrases standardisées (allemand, anglais, français et néerlandais).

Plus de 700 phrases de communication standardisées traitent de 5 situations de communication :

- De bateau à bateau (manœuvre, navigation, alerte et communication),
- Du bateau à la terre (par exemple, consultation du radar, échanges relatifs au cap, mouillage de l'ancre),
- Situations d'urgence (par exemple, incendie, fuite, abordage),
- Communication entre les membres de l'équipage à bord (par exemple, instructions),
- Communication sur les voies de navigation intérieure à caractère maritime.

Ces phrases **ne se limitent pas à l'envoi de messages**, mais prévoient également des réponses standardisées, permettant de **s'assurer que l'intention de l'expéditeur du message** (par exemple le conducteur) **est comprise** par le destinataire (le matelot).

Ainsi, les situations typiques de communication **à bord d'un bateau** sont couvertes et rendues plus sûres.

4) Conséquences pour la navigation intérieure

L'harmonisation par le biais de phrases de communication standardisées à l'échelle européenne permet d'éviter des définitions locales divergentes, ce qui serait contre-productif.

Les problèmes de communication à bord peuvent être très dommageables, notamment pour la sécurité à bord et la navigation. Pour un **équipage international**, qui constitue une spécificité de la navigation intérieure, il est utile de pouvoir se référer, quelles que soient son origine et sa formation, à un ensemble unique de phrases couvrant autant que possible les situations nautiques les plus pertinentes.
